

ELLES JOUENT AU FOOT... COMME DES HOMMES!

Amina LEMRINI

Cofondatrice de l'ADFM¹. Maroc

Les stéréotypes sexistes ont marqué le demi-siècle passé par des processus de production et de reproduction notamment par le biais de l'école. L'article qui se double d'un témoignage de l'intérieur du système éducatif souligne les difficultés de ce dernier à s'affranchir des stéréotypes discriminatoires, et de la nécessité, pour le mouvement féministe, toutes générations confondues, de persévérer dans son combat qui s'inscrit dans la durée.

INTRODUCTION

Les questions proposées dans le cadre de ce numéro Spécial « 40 ans de féminisme : pourquoi faire ? » sont très inspirantes. Durant les quatre dernières décennies, Le Maroc, comme d'autres contrées, a connu des mutations politiques juridiques et sociales qui ont plus ou moins impacté le statut des femmes et leurs vécus. Bien que plusieurs problématiques se prêtent à une tentative de suivi dans le temps, le choix des stéréotypes sexistes s'invite dans cette contribution pour plusieurs raisons.

De par un double cheminement militant et professionnel, et depuis près d'un demi-siècle, je me suis intéressée aux stéréotypes sexistes véhiculés par deux institutions de socialisation. Il s'agit, d'une part, de l'école, à travers mon parcours académique et mon implication dans le système éducatif, notamment en tant qu'inspectrice pédagogique, et de d'autre part, des médias dans le cadre d'un mandat ultérieur à la présidence de la Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle, instance constitutionnelle de régulation du secteur médiatique².

Mon focus est surtout mis sur les stéréotypes sexistes à l'école :

- Les stéréotypes sexistes désignent l'idée abusive que les femmes et les hommes ont des attributs et des rôles distincts et hiérarchiques en fonction de leur sexe biologique. De par leurs fondements, mécanismes de construction, de développement et de reproduction, les stéréotypes impactent fortement tout en résistant aux tentatives de déconstruction.

- L'école est une institution où des millions de filles et de garçons reçoivent un enseignement systématisé qui mobilise d'énormes ressources mises à sa disposition pour ses missions éducatives et sociétales. Par la force de son pouvoir, de ses contenus et de ses méthodes, l'école peut contribuer à la lutte contre les stéréotypes ou, au contraire, à les renforcer et à perpétuer ainsi une culture discriminatoire et violente qui sanctionne les filles, parce qu'elles sont nées de sexe féminin

RABAT, CANF 2022 : DES « FOOTBALLEURS » DU NOM DE GHIZLAINE, ROSELLA, ZINEB...

Rabat, juillet 2022, Coupe d'Afrique des nations féminine de football : la sélection marocaine est arrivée en finale après un brillant parcours qui nous a tenu, toutes et tous, en haleine pendant des semaines. Les « Lionnes de l'Atlas » n'ont pas gagné la Coupe, emportée par l'Afrique du Sud, mais elles ont « marqué...contre les stéréotypes sexistes », expression bien choisie par l'Association Démocratique des Femmes du Maroc³ pour titrer un communiqué paru quelques jours avant cette finale.

A chaque étape des compétitions, ces

jeunes filles de l'équipe, jusque-là inconnues, les commentaires d'encouragement et de valorisation de leurs performances foisonnaient de partout, y compris dans la presse et sur réseaux sociaux. « Elles jouent comme des hommes »!

Cette phrase lourde de sens et de portée est revenue dans un très grand nombre de réactions directes et/ou à travers des supports de communication... elle est même fièrement prononcée par une de nos joueuses. Triste constat : les stéréotypes sexistes sont appropriés, et demeurent largement répandus alors que, paradoxalement, le Maroc a sensiblement évolué en matière des droits des femmes depuis les années soixante-dix.

STÉRÉOTYPES SEXISTES : CHRONOLOGIE D'UN INTÉRÊT

Professeure stagiaire à l'Ecole Normale Supérieure (ENS) en 1976, mon choix de sujet de Mémoire pour l'obtention du diplôme de sortie c'est posé sur la représentation des filles/femmes par rapports aux garçons/hommes dans les manuels scolaires. L'objet était de décrire les attributs, rôles et fonctions assignés aux deux sexes à travers deux manuels de langue arabe du cycle primaire.

Une décennie plus tard, lors de l'assemblée constitutive de l'ADFM (1985) dont je suis présidente fondatrice, une des questions du débat était à juste titre la double dimension de l'égalité à l'école. C'est ainsi

que les documents préparés pour le premier congrès tenu en 1989 comportait un rapport intitulé « Égalité en éducation et éducation à l'égalité » dont j'étais co-auteur. L'intérêt pour cette « cause » ne s'est pas arrêté depuis...

L'occasion de prolonger cette réflexion s'est présenté dans le cadre d'une contribution, en 1991, au séminaire organisé par l'Association Marocaine de Soutient à l'Unicef (AMS-Unicef) intitulée « L'image de la petite fille dans les manuels de lecture Maroc-Tunisie »4, suivie, en 1994, d'une participation à un ouvrage de la Collection dirigée par feue Fatima Mernissi et Omar Azziman « Marocaines d'aujourd'hui, citoyennes de demain ». Un titre qui, à lui seul, en dit long : « Elle cuisine, il lit »5 s'inscrivait dans un nouveau contexte, celui de la ratification par le Maroc en 1993 de deux importantes conventions internationales, la Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF) et la Convention des droits de l'enfant (CDE).

Deux années plus tard, c'est dans un cadre institutionnel, à savoir le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN) que j'ai personnellement participé en tant qu'inspectrice pédagogique à l'analyse de manuels scolaires. Pour l'Histoire, ce fut la première fois qu'une analyse touchait officiellement 120 manuels de plusieurs disciplines en utilisant une grille structurée autour de principes fondateurs des Droits Humains dont le principe de « l'Egalité »⁶.

Le schéma suivant présente de façon sommaire les principales conclusions de cette analyse dont les cas extrêmes étaient relevés dans les manuels de langue arabe et d'instruction islamique, tous cycles confondus :

Depuis, plusieurs études et rapports réalisés par des institutions, des associations ou en milieu académique ont mis en exergue des constats similaires.

LES STÉRÉOTYPES SEXISTES ONT LA PEAU DURE

Les stéréotypes sexistes trouvent leur légitimation dans la culture patriarcale fortement imprégnée par des interprétations passéistes des textes religieux. Feu M. El Ayadi⁸ gui, en 2000, a minutieusement analysé le contenu religieux de manuels scolaires dans les deux disciplines sus mentionnées, relève que l'image des femmes telle que présentée dans ces manuels oppose deux catégories morales qui incarnent le bien d'un côté, le mal de l'autre. « L'une positive, elle réunit les attitudes de la femme idéale telles qu'elles sont définies par l'islam, alors que l'autre est négative et contient tous les vices attachés à l'image de la femme du fait, selon les manuels, de son éloignement par rapport aux commandements de l'Islam et de son imitation de l'Occident⁹ ».

Le discours religieux scolaire, tel qu'analysé par El Ayadi, traite du Code du Statut Personnel (Moudawana) avant sa réforme en 2004 en mettant en exergue les dogmes relatifs au mariage, à la répudiation, à la polygamie et à l'héritage. Le focus est, surtout, mis sur l'argumentaire des concepteurs qui « sélectionnent savamment » certains versets coraniques plutôt que d'autres afin de « légitimer (la) hiérarchie des sexes au sein de la famille et dans la société en présentant la position dominante de l'homme comme naturelle et faisant partie de l'ordre des choses ». 10

Dans la même logique, « l'harmonie » entre les sexes est basée sur la « complémentarité » des rôles, et, par conséquent,

une distribution des tâches qui instaure une relation d'autorité hiérarchique. « Si cette autorité nécessite de la part des subordonnées l'obéissance, elle n'exclut pas pour autant le recours à la coercition et à la violence physique dans certaines situations ».

A noter que la notion de « complémentarité » très répandue dans le discours conservateur cache savamment le sexisme dit « bienveillant » qui renforce les inégalités.¹¹

Ce n'est donc pas par hasard que des façons sexistes de « penser » les relations femmes-hommes se construisent et se consolident dans le temps, comme illustré par des propos de jeunes et perceptions de moins jeunes.

Propos de filles et de garçons

Interpellées sur leurs perceptions et conception personnelle de l'égalité, des jeunes filles (brillantes en termes de résultats scolaires par rapport à leurs camarades garçons, représentant la génération qui a intégré l'école publique en 2002 avec la réforme) se projetaient dans l'avenir comme "épouses et mères", utilisant leur savoir dans "la décoration du domicile" et "la bonne éducation des enfants", ou comme enseignantes, "éduquant la génération montante". Par ailleurs, pour une bonne partie, "pilote de lignes est un métier d'homme" qui nécessite "courage" et "esprit d'aventure". Cet horizon, réduit au féminin, s'élargit de façon aussi stéréotypée au masculin car, même lorsqu'ils envisagent un statut d'époux et de pères, en plus d'une carrière professionnelle, les jeunes garçons déclarent que ce n'est pas aux hommes de "faire le ménage". 12

Perceptions sociales

L'enquête du Haut-Commissariat au Plan révèle l'ancrage des stéréotypes sexistes malgré les transformations sociales ayant impacté ces dernières décennies le statut des femmes et les avancées juridiques. Parmi les résultats sur les perceptions de la société marocaine à l'égard de la violence faites aux femmes, le HCP relève que « La violence conjugale est considérée comme une affaire privée ne concernant que le ménage...

Femmes et Hommes7

Ils sont:

- Intelligents et courageux
- Hommes aux multiples rôles
- Situations d'autorité



Elles sont :

- Douces et émotives
- Epouses et mères
- Situations de subordination

Relations hiérarchiques

Ce n'est pas une préoccupation dominante dans la société : plus du tiers des personnes interrogées (plus d'hommes que de femmes) affirment que le mari ou le partenaire intime a le droit de punir sa conjointe pour une quelconque faute et de la battre si elle sort de chez-elle sans demander son autorisation... »¹³

LES STÉRÉOTYPES, PLUS FORTS QUE LES REFORMES

Depuis la moitié des années 90, j'ai été témoin et/ou actrice, à titre professionnel, de plusieurs dynamiques en relation directe ou indirecte qui pouvaient prendre appui sur les recommandations de l'analyse susmentionnée en faveur de la promotion de la culture des Droits de l'Homme en général, et de l'égalité femmes-hommes, en particulier.

Le schéma ci-dessus retrace chronologiquement, mais non de façon linéaire, un processus de réformes qui, de l'avis de plusieurs analystes, ont mis le Maroc à l'abri de ce qui est médiatiquement appelé « Le printemps arabe ». Toutefois, si les documents de cadrage intègrent le principe de l'égalité et recommande sa traduction aux niveaux opérationnels, la mise en œuvre effective a été marquée par de fortes résistances¹⁴. Quelques exemples¹⁵:

- Le PNEDH (1995-1998) dans les fiches pédagogiques élaborées à l'attention des enseignant/es, le principe de l'égalité a été réduit à une de ses dimensions : l'égalité de tous devant la loi.
- Les nouveaux programmes n'ont connu de réelles percées que dans certaines disciplines telles la philosophie, le français et l'éducation à la citoyenneté (nouvellement créée) par le biais de thématiques inscrites dans le cursus et, ce, grâce, notamment, à des professionnel/les sensibles à la culture des droits de l'homme
- Les contenus des manuels scolaires conçus à l'attention des élèves par des équipes rarement mixtes, n'ont pas suffisamment saisi les opportunités pour optimiser l'apprentissage de l'égalité en tant que savoirs et attitudes qui questionnent de façon critique les stéréotypes, leurs causes et effets sur les filles, les garçons et la société.

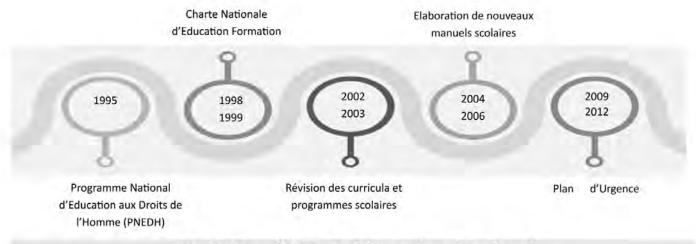
Il a fallu attendre la promulgation du Code de la famille pour que l'Ecole, conservatrice de l'intérieur, réagisse à un stimulus venant de l'extérieur.

LA PERCÉE FAVORABLE DU CODE DE LA FAMILLE

Le Code de la Famille (2004) a marqué l'école et tout particulièrement certains manuels dont les cahiers des charges ont été réajustés avec l'introduction d'une référence aux principes « d'équité et d'égalité » et aux nouvelles dispositions du Code¹⁶.

Indifférente, ou presque, aux tentatives précédentes, l'école publique a vécu, avec le Code de la Famille, un sursaut inédit pour au moins deux raisons :

- La première est directement liée au fait que la reforme a justement touché « au religieux ». Une mobilisation inédite du mouvement féministe conjuguée à une volonté politique au plus haut niveau de l'Etat, a produit ce qui a été qualifié en son temps de « révolutionnaire » dans un pays musulman. Des dispositions, intouchables auparavant, parce que du domaine du « sacré », ont bien été modi-



Contexte politique, juridique et socio-culturel

Ratification de la Convention CEDEF et de la CDE (1993)

Décennie de l'ONU sur l'éducation aux Droits de l'Homme 1995-2005

Débat social à l'occasion de l'élaboration du Plan d'Action pour l'Intégration des Femmes au Développement Réforme du Code du Statut Personnel (Moudawana 2004) Plateforme Citoyenne Education aux Droits de l'Homme (CCDH parallèlement à l'IER) forme de la Constitution (2011) fiées sur la base d'une interprétation des textes en faveur de l'équité et de l'égalité hommes-femmes au sein de la famille.

- La seconde est due à l'environnement de l'école qui a connu durant quatre années un large débat à propos du statut des femmes, créé par le processus d'élaboration du Plan d'Action pour l'Intégration des Femmes au Développement (PANIFD)¹⁷ et, surtout, sa composante « relations familiales ».

L'exemple suivant¹⁸ illustre cet effet :

suscité des réactions positives n'a pas manqué de « choquer » certains professionnels de l'éducation qui ont considéré que « l'école contribue, ainsi, à la dislocation des familles » et à « monter les enfants contre leurs pères »²⁴. Ainsi, l'ambivalence continue à marquer le système éducatif. L'impact de la Moudawana ainsi que l'effet d'entraînement des campagnes annuelles du Ministère du développement social à propos des violences fondées sur le genre se heurtent à de fortes résistances : en témoignent d'autres ma-

DES EFFORTS NON CAPITALISÉS

Dans la lancée de la dynamique créée par le Code de la Famille, le MEN consacre explicitement un des projets du Plan d'Urgence (2009) « l'intégration de l'approche genre au système éducatif »²⁷.

Demeurée sans lendemain, l'école qui est difficilement mobilisable, notamment pour des changements structurels, reprend « ses aises » lorsque de tels changements, qui s'inscrivent dans la durée, se trouvent freinés par la temporalité des mandats politiques des premiers responsables.

Les stéréotypes naissent, se développent et se reproduisent par des mécanismes complexes et à travers des processus lents et longs à la fois. Les déconstruire, nécessite une approche volontariste doublée de moyens.

A l'école, et bien que louables, les quelques initiatives qui se sont succédés ont manqué de force et surtout de cohérence²⁸ pour plusieurs raisons dont notamment:

- Non inscription dans le cadre d'une démarche volontariste qui définit et opérationnalise le lien entre les deux systèmes de valeurs juxtaposés qui cadrent officiellement les missions de l'école, à savoir les valeurs de la foi islamique et celui des valeurs des Droits Humains. A ce jour, même avec des aménagements de bon sens, certains contenus de programmes et de supports pédagogiques paraissent appartenir à deux systèmes éducatifs complètement différents²⁹.
- Non mise en place d'une stratégie et plan d'action didactique et pédagogique qui intègrent les principaux facteurs favorisant des processus d'apprentissage dans le temps et par des méthodes de conscientisation critique de l'Egalité de genre en tant que savoir, attitudes et comportements.

Par ailleurs, une des questions clés, rarement soulevées, réside dans le fait que l'essentiel des actions /activités menées en faveur de l'égalité à travers l'école a été financé par des bailleurs de fonds dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale. Ce qui explique que les projets s'arrêtaient avec l'épuisement des budgets alloués.

MANUELS DE LANGUE ARABE CYCLE COLLÈGE

Avant le Code de la FamilleManuel de lère année (édition 2004)¹⁹

Unité 4 du programme : « Domaine social et économique »

Le texte introductif est un poème intitulé « À ma mère ». L'essentiel du contenu relate les attributs de la mère : tendresse, abnégation, sacrifice et don de soi pour le bien-être de l'enfant. L'exploitation, (rubrique expression) incite les élèves :

- À définir le rôle de la mère dans la famille et la société et ;
- À évoquer « la fête des mères ».

Après le Code de la Famille

Manuel de 3ème année (édition 2006)²⁰

Unité 4 du programme :

« Domaine social et économique »

Le texte introductif a pour titre « Marche d'une femme ».

Il s'agit d'un extrait autobiographique de Rahma Bourqia relatant son parcours et son engagement ...Elle est présentée comme membre de la commission de la réforme du Code de la Famille.

Les questions relatives à l'exploitation :

- Rubrique analyse : « Pourquoi l'auteure décrit-elle les transformations que connaît le statut des femmes comme irréversible ? »
- Rubrique recherche : « La Moudawana est considérée comme une révolution juridique et sociale qui rend justice aux femmes et renforce les liens familiaux, expliquer et argumentez par des exemples puisés dans le texte de la Moudawana ... » etc.²¹ ...

Célèbre la mère

Célèbre la femme

L'effet la Moudawana ne se limite pas aux manuels scolaires. Plusieurs initiatives ont été lancées dans certaines académies encouragées dans ce sens par la nouvelle donne. C'est dans ce cadre que des activités de sensibilisation dans les établissements scolaires²² ont été organisées à l'occasion du 8 mars ou de la quinzaine de l'ONU contre les violences à l'égard des femmes.²³ Tout récemment, le sujet d'examen régional unifié de la 3ème année du secondaire collégial (juin 2009) à l'échelle de l'académie de Rabat a porté sur la violence conjugale.

Cependant, cette même épreuve qui a

nuels parus également dans le contexte de l'après réforme de la Moudawana.

Dans l'architecture du programme d'instruction islamique²⁵, pour les trois années du collège, l'Unité 8²⁶ les droits des femmes brillent par leur absence ; quant à l'unité 5 (éducation familiale et sociale), elle insiste particulièrement sur la famille en Islam et sur les relations parents-enfants. La relation entre les parents est traitée en 3ème mais la référence aux « droits et devoirs des conjoints » (Moudawana oblige même si elle n'est pas citée) n'est pas qualifiée de réciproque, et le texte sélectionné comme support ne paraît pas adéquat

LUTTER CONTRE LES STÉRÉOTYPES SEXISTES : UNE QUESTION QUI DEMEURE D'ACTUALITÉ

Pour garder l'optimisme de Gramsci, des faits prometteurs, récents, actuels et à venir sont à signaler :

- Certains manuels du primaire récemment parus (2019-2021) proposent notamment dans le cadre de l'éducation civique/citoyenneté des unités d'apprentissage sur les stéréotypes sexistes introduisant non seulement des notions/concepts, mais enclenchant, également, des processus de questionnement/raisonnement. Des enseignant/es questionné/es font part de « l'intérêt suscité par certains exercices qui les interpellent directement » et appellent à un élargissement et prolongement de cet effort à travers le collège et le lycée.
- Une campagne de plaidoyer pour « l'Ecole de l'égalité » est en cours de préparation pour la rentrée³⁰. Portée par plusieurs acteurs/actrices, cette initiative vise une « Ecole où les enfants et les jeunes apprennent par la conscientisation critique, que la différence biologique liée au sexe n'est pas à valeur hiérarchique et que les hommes et les femmes sont égaux en dignité et en droits.
- Un nouveau chantier de réforme du Code de la Famille, près de 20 ans après sa promulgation³¹, s'annonce officiellement après avoir fait l'objet de critiques touchant des questions liées à l'application et, surtout, aux limites en termes de droits des femmes à l'égalité dans le cadre des relations familiales. Au centre des revendications du mouvement féministe, la révision du régime successoral inégalitaire³² demeuré immuable par la force des conservatismes religieux et culturel.

Aussi, un des défis à relever à moyen terme serait de faire converger les effets interdépendants d'une double bataille, législative et culturelle, et booster de ce fait le cercle vertueux : lois-mentalités.

Tel que présenté dans cette contribution/ témoignage, si les stéréotypes sexistes ont résisté à toutes les révisions que le système éducatif a connu durant les dernières décennies, la réforme du Code de la Famille en 2004 semble avoir tenté une « déstabilisation » de l'ordre pédagogique établi, plus que d'autres initiatives. Pour rappel, l'ensemble du dispositif juridique marocain est de droit positif, à l'exception du Code de la Famille. Sa refonte, signifiera, d'une part, sa sécularisation attendue dans un Maroc dont l'égalité hommes-femmes est devenue un principe constitutionnel (Art. 19) et, d'autre part, un important levier de promotion de la culture de l'égalité à travers l'école et l'ensemble des vecteurs de socia lisation, d'éducation, de formation et de sensibilisation.

UNE CAUSE POUR DE PLUSIEURS GÉNÉRATIONS DE FÉMINISTES

Les stéréotypes sexistes envahissent toujours notre environnement culturel et social. Ils sont légitimés, acceptés socialement et inconsciemment portés, parce que bien ancrées, y compris par celles et ceux qui s'en défendent.

Tout en ayant une histoire récente (années 80), le mouvement féministe marocain est composé aujourd'hui de plusieurs générations (personnes et associations). C'est un mouvement qui tout en gardant une mémoire vive des grands combats menés par « les pionnières »³³, évolue avec le temps et le changement des contextes. C'est ainsi que la génération « née connectée » investit la scène, multiplie les actions et développe, surtout, de nouvelles façons de faire.

Un des défis actuels consiste à tirer profit des transformations que connait ce mouvement : sa diversité, sa large répartition spatiale, les motivations et compétences des jeunes membres... sans perdre de vue l'objectif et les valeurs et principes universels qui le sou-tendent. Lors d'un récent débat avec et entre des jeunes militantes de l'ADFM, un échange passionné a permis de soulever d'importantes problématiques liées aux conditions et paramètres de continuité du mouvement, sa capacité à se réinventer, sur la base de ses acquis, pour pouvoir mobiliser de façon sereine, solidaire et multiformes l'ensemble de ses composantes en faveur d'une cause juste, celle de l'égalité. Une réflexion est engagée dans ce sens. •

- Association Démocratique des Femmes du Maroc, créée en 1985.
- 2 Mandat de 2012 à 2018.
- 3 Voir https://adfm.ma
- 4 L'image de la petite fille dans les manuels de lecture (Maroc- Tunisie), in La petite fille aussi, Acte du séminaire de l'AMS - UNICEF, Casablanca, 1991.
- 5 L'image de la femme dans le discours scolaire, in Femmes et Education, ouvrage collectif, Collection « Marocaines citoyennes de demain » éd. Le Fennec, Casablanca 1994 qui reprenait les actes d'un séminaire organisé par l'Association démocratique des femmes du Maroc (ADFM).
- 6 Projet initié dans cadre de la mise en œuvre d'une convention liant le Ministère des droits de l'Homme qui venait d'être crée dans le contexte de sortie du Maroc d'une période communément appelée « années de plomb », et le Ministère de l'éducation nationale en vue de promouvoir la culture des droits de l'homme dans le milieu scolaire.
- 7 Réalisé à partir des conclusions de l'analyse des manuels scolaires.
- 8 M. El Ayadi, La jeunesse et l'Islam, tentative d'analyse d'un habitus religieux cultivé, in Les jeunes et les valeurs religieuses, EDDIF 2000.
- **9** Op. cit.
- 10 M. El Ayadi, op.cit.
- 11 Marie Sarlet, Benoit Dardenne, Le sexisme bienveillant comme processus de maintien des inégalités sociales entre les genres, Dans l'Année psychologique, 2012/3 https:// www.cairn.info/revue-l-annee-psychologique1-2012-3-page-435.htm.
- 12 33 Lemrini A. Rapport dans le cadre de la mise en œuvre du principe de l'égalité à travers le Programme d'urgence. Délégation de Salé, 2010 in L'héritage des femmes en Islam, cas du Maroc, Sous la direction de Siham Benchekroun, L'Harmattan, 2021.
- 13 Haut-Commissariat au Plan (HCP), Enquête nationale sur la prévalence de la violence à l'égard des femmes, 2019.
- 14 Rapport Evaluation de l'impact des programmes de l'éducation aux Droits de l'Homme", commandité par le MEN et réalisé par Idoine, 2007.
- 15 Voir Rapport de l'Organisation Marocaine des Droits de l'Homme (OMDH). Mise en oeuvre des valeurs des Droits de l'Homme à travers les manuels scolaires, 2004 ; Human Right Education Associate et Ministère de l'Education Nationale (HREA et MEN), La culture des Droits de l'homme à travers la réforme éducative : exemple des manuels scolaires, 2006.
- 16 Nouvelles dispositions ex : égalité en matière âge au mariage, coresponsabilité familiale, suppression de la tutelle matrimoniale etc.

- 17 PANIFD, élaboré sous le mandat de feu Zoulikha Nasri à la tête du Secrétariat d'Etat à la protection Sociale, la famille et l'enfance, avec appui de la Banque Mondiale, 1999. Coordonné par Rabéa Naciri, à titre d'experte.
- 18 Il ne s'agit pas d'une analyse systématique. L'objectif est de montrer que les auteurs peuvent oser même dans des disciplines « traditionnellement » conservatrices.
- 19 Titre en arabe « Morchidi fi allougha al arabia, 1ere annéee collège, Edition Al Alamia Lilkitab, 2004 »
- **20** Titre en arabe « Almokhtar fi allougha al arabia, 3ème année du collège, Edition Librerie des ecoles, Cassablanca, 2004 ».
- 21 Un autre manuel de la même discipline et niveau intitulé « Morchidi fi allougha al arabia, 3ere annéee collège 2005-2006 » propose pour cette unité un texte de F. Z. Zriouil sur le rôle des femmes dans l'économie nationale et renvoi les élèves à la recherche d'articles de la Moudawana qui garantissent l'autonomie des femmes.
- 22 Voir notamment les caravanes de sensibilisation à l'égalité organisées au niveau de l'académie de Rabat.
- 23 Concours de dessins sur la VFG, animation de débats avec les élèves à propos du harcèlement sexuel, de la CEDEF
- 24 Réactions recueillies directement dans un

- centre de correction des épreuves.
- 25 Cette discipline est l'une des rares à accompagner l'élève de la première année primaire au baccalauréat (12 ans) alors de l'éducation à la citoyenneté ne couvre que 6 années (3 années dans le primaire et 3 autres au collège).
- 26 Intitulée « Education en matière de droits ».
- 27 MEN, Le Plan d'Urgence, pages 47 et 49.
- 28 Voir notamment Report of the Special Rapporteur on the right to education, Vernor Muñoz, Mission To Morocco (27 November-5 December 2006).
- 29 Voir M. S. Janjar. Enseignement religieux â l'école. Interview avec La Vie Economique, 21 mai 2004.
- 30 Campagne en préparation par l'ADFM avec la participation d'un grand nombre d'acteurs mobilisés.
- **31** Voir discours du trône prononcé par le Roi Mohammed VI (30-7-2022).
- **32** Voir notamment ADFM, Pour un débat social autour du régime successoral : les marocaines entre lois et évolutions socio-économiques, Editions le Fennec, 2015.
- 33 Dont tout particulièrement la réforme de la Moudawana. Voir pour les avancées législatives et leurs limites le rapport Beijing +25 des ONG marocaines.